



Organisation Maritime  
Internationale



Association Internationale de l'Industrie  
Pétrolière pour la Sauvegarde de  
l'Environnement

## REPUBLIQUE GABONAISE



### **Atelier national de mise à jour du Plan d'Urgence National du Gabon (PUNG)**

Du 25 – 27 novembre 2008, Libreville, Gabon

**PROJET « INITIATIVE MONDIALE » POUR  
L'AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE - OMI/ IPIECA**

**GI WACAF**

## Table des Matières

1	Introduction .....	3
2	Objectifs de l'atelier .....	3
3	Lieu, dates, rôles et participants .....	4
4	Ouverture de l'atelier .....	4
5	Synthèse des présentations .....	5
6	Recommandations de l'atelier et Plan d'action pour la consolidation du plan d'urgence national.....	8
7	Clôture de l'atelier.....	9
8	Conclusions .....	10
9	Annexes .....	11
9.1	Programme de l'Atelier.....	12
9.2	Liste des Participants .....	15
9.3	Cérémonies d'ouverture et de clôture- Discours .....	18
9.4	Plan d'Action pour la consolidation du Plan d'Urgence National du Gabon (PUNG).....	27
9.5	Executive Summary .....	30
9.6	Crédits et références.....	31

## 1 Introduction

L'Initiative Mondiale a pour objectif de renforcer les capacités des pays à faire face aux déversements accidentels d'hydrocarbures en mer ainsi que d'améliorer de manière durable leur capacité à protéger leurs ressources marines et côtières soumises à un risque à travers la mise en œuvre de la Convention OPRC 90.

Le Projet « Initiative Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre » (GI WACAF), lancé en avril 2006 à Libreville au Gabon, pour une période de 4 ans, couvre 21 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre plus l'Afrique du Sud.

Il est financé par l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et 8 compagnies pétrolières à travers l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement (IPIECA).

Des ateliers nationaux et régionaux sont organisés par les points focaux nationaux avec le soutien du projet afin de répondre à des préoccupations spécifiques et de supporter les pays à mettre en œuvre les dispositions de la Convention OPRC 90.

## 2 Objectifs de l'atelier

Cet événement a été accueilli par le Gouvernement du Gabon dans le cadre du projet GI WACAF. Des représentants des structures gouvernementales et des industries impliquées dans la lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures au Gabon y ont participé. Les objectifs de l'atelier étaient de :

- Tester de manière effective les procédures d'alerte et de mobilisation du PUNG,
- Renforcer les partenariats entre les institutions impliquées dans le PUNG et avec l'industrie pétrolière locale.
- Faire des recommandations pour maintenir et renforcer les capacités nationales de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures.

Pour atteindre ces objectifs, des présentations, exercices et discussions de groupe ont été réalisés. Les délégués ont également été invités à partager leurs expériences et à renforcer la mise en place de partenariats locaux afin de renforcer le niveau de connaissances de chacun. Ces travaux ont permis de soutenir et renforcer le niveau des capacités du pays à se préparer et à faire face aux événements de déversements accidentels d'hydrocarbures en mer.

### 3 Lieu, dates, rôles et participants

L'atelier a été organisé par le Plan d'Urgence National du Gabon sous l'égide du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable avec l'appui technique et financier de l'OMI et de l'PIECA.

Les experts qui ont participé aux travaux sont:

- M. Malamine Thiam (OMI)
- M. Philippe de Susanne (PIECA)
- M. Jean Yves Huet (GI WACAF)
- M. Benjamin Couzigou (GI WACAF)

Le PUNG s'est chargé de l'organisation générale de l'atelier et de l'accueil des participants.

L'atelier s'est déroulé, du 25 au 27 novembre 2008, dans une des salles de conférence du Sénat à Libreville. Le programme de l'atelier est joint à l'**Annexe 9.1**.

Le nombre total des participants à l'atelier s'élève à 30 personnes, représentant des institutions gouvernementales impliquées dans le Plan d'Urgence National du Gabon, des industries pétrolières opérant au Gabon et des industries portuaires. La liste des participants est jointe à l'**Annexe 9.2**.

### 4 Ouverture de l'atelier

La cérémonie d'ouverture a été marquée par quatre allocutions faites par :

- Le Coordonateur du Plan d'Urgence National du Gabon, Monsieur Augustin MAGANGA-NZIENGUI,
- Le représentant de l'PIECA, Monsieur Philippe de Susanne,
- Le représentant de l'Organisation Maritime Internationale, Monsieur Malamine Thiam, et
- Monsieur le Ministre Délégué représentant Madame la Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable.

Les textes complets de ces discours sont joints à l'**Annexe 9.3**.

## 5 Synthèse des présentations

### 5.1 Présentation du projet GI WACAF

Monsieur Philippe de Susanne a fait une synthèse des activités de l'APIECA et de l'OMI dans le cadre du projet Initiative Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (GI WACAF). Cette synthèse a permis dans un premier temps, d'informer les participants sur les activités de l'APIECA et dans un deuxième, de montrer l'intérêt du projet GI WACAF avant d'en incliner les objectifs et les activités mises en œuvre à ce jour et les résultats obtenus dans le cadre des plans d'action 2006-2007 et 2007-2008.

Cette présentation a fourni aux participants le contexte dans lequel s'inscrit cet atelier national.

### 5.2 Lutte en Mer

Cette présentation a porté sur la définition d'une stratégie de lutte en se basant sur le concept du NEBA (« *Net environmental Benefit Analysis* ») et les techniques de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en mer: Elle a traité des sujets suivants :

- La stratégie de lutte : choisir la (les) technique(s) de lutte appropriée(s) lors d'une pollution à partir d'une évaluation de l'incident et en prenant en compte le concept « NEBA » ;
- L'observation aérienne des nappes d'hydrocarbures : les moyens, les précautions, les procédures et la nécessité de formation des observateurs.
- L'utilisation des dispersants : le principe de base, les moyens nécessaires à l'épandage (aérien ou à partir de navires), et la nécessité d'une politique nationale claire d'utilisation des dispersants, basée sur le « NEBA » - bilan des avantages nets pour l'environnement
- Confinement et récupération : principes de base et principaux types de barrages et récupérateurs, la décision de confiner et de récupérer (dépendant des caractéristiques de la pollution, des conditions environnementales, de la zone impactée, des moyens disponibles et l'efficacité probable), opérations de confinement et récupération en haute mer, près de la source de pollution, opérations de protection, déviation et confinement en zone côtière, et barrages de fortune.

### 5.3 Lutte à terre

La protection des sites sensibles et le nettoyage des côtes polluées, y compris la gestion rationnelle des déchets récupérés jusqu'à leur élimination et/ou traitement final ont été examinés ici :

- Les objectifs de la lutte à terre - qui sont basées sur les mêmes objectifs généraux de la lutte en général (concept NEBA) ;

- Partie stratégique de la lutte à terre : évaluation de la situation, définition des zones vulnérables avec priorité de protection et des zones prioritaires de nettoyage, en tenant compte des types de côte et du comportement du pétrole; que nettoyer ? quand arrêter le nettoyage (« How clean is clean ? »);
- Les opérations de nettoyage : différentes phases du nettoyage (1. nettoyage grossier ; 2. nettoyage des plages et rochers ; 3. nettoyage fin) et techniques de nettoyage selon les milieux.
- La gestion des déchets : stockage intermédiaire des déchets récupérés, enlèvement et traitement final.

#### **5.4 Planification d'urgence contre les déversements d'hydrocarbures**

Cet exposé a porté sur les éléments-clés à prendre en compte afin de rendre un plan d'urgence national opérationnel.

Chaque incident de déversement accidentel d'hydrocarbures en mer est spécifique. Cependant, pour que l'intervention puisse être entreprise rapidement et de manière efficace, il est essentiel que le Plan d'Urgence National s'appuie sur:

- Un système d'alerte, comprenant une veille 24 heures sur 24
- Une définition claire et précise des responsabilités pour l'évaluation initiale de l'incident et l'intervention
- Une organisation connue de tous, en particulier en ce qui concerne les rôles et responsabilités de chaque organisation tant au niveau local que national

En ce qui concerne un appel à une assistance extérieure dans le cas d'un sinistre de grande ampleur, il a également été souligné la nécessité que l'organisation nationale permette :

- L'appel à cette assistance et en particulier que les engagements au niveau financier que cette aide implique puissent être garantis rapidement,
- La réception des moyens, tant en matériels, produits et personnels à l'arrivée dans le pays. Cela sous-entend la nécessité de procédures dans le plan permettant de gérer les problèmes potentiels de Douane, d'Immigration, d'autorisation de vol dans l'espace aérien y compris pour des vols à basse altitude,
- Le prise en charge des matériels et personnels depuis leur point d'entrée sur le territoire jusqu'à leur lieu de stockage ou de déploiement sur les sites (déchargement des avions, chargement-déchargement sur camions, navires etc., transport à partir de l'aéroport, logement des personnels, etc.

#### **5.5 Le PUNG**

Une présentation du plan national a ensuite été faite par le Coordonnateur National du PUNG. Cette présentation a tout d'abord rappelé le contexte (risques de déversements encourus par le Gabon) ainsi que l'historique du développement du PUNG. Il a été

indiqué que le PUNG était destiné à être actionné en cas de déversement d'hydrocarbures et/ou de substances nuisibles, dans des cas de pollution de grande ampleur (Tier 3).

- L'organisation mise en place par le PUNG est la suivante :
- Le Premier Ministre, Président du Comité Ministériel de Crise, déclenche le Plan d'Urgence National
- Le Comité Ministériel de Crise est composé des Ministres ou leurs Délégués impliqués lors d'un déversement de grande ampleur.
- Le Coordonnateur National, Président du l'Etat major de Crise, rend compte au Comité Ministériel de Crise et gère l'ensemble de l'intervention au niveau national. Il propose au Premier Ministre à travers le Ministre chargé de l'Environnement ou de la Marine marchande, le déclenchement du PUNG.
- Le Centre des Opérations, situé à Port Gentil est sous l'autorité de la Marine nationale, reçoit l'information, la vérifie et diffuse l'alerte. Il est également organisé en PC de crise pour la coordination des interventions en mer et à terre.

La présentation a enfin insisté sur la nécessité que le PUNG soit :

- mis à jour périodiquement ;
- complété par la mise en place des procédures, qui devront être élaborées par les administrations en collaboration étroite avec la Coordination nationale ;
- éprouvé par des simulations et des exercices

## **5.6 Exercice d'État Major**

La deuxième journée de l'Atelier a été consacrée à un exercice d'état-major, dans le but de tester l'organisation proposée par le Plan d'Urgence National.

Cet exercice a été basé sur un scénario de déversement d'hydrocarbures par un navire pétrolier, suite à une collision avec un grumier. Ce déversement se produisait à 10 Milles nautiques à l'Est de Cap Lopez et menaçait la côte de l'île Mandji, y compris le port de Port Gentil.

Les participants se sont alors répartis en deux groupes, l'un simulant le Centre des Opérations à Port Gentil, l'autre simulant la Coordination Nationale à Libreville.

## **5.7 Débriefing sur l'exercice et discussions sur le Plan d'Urgence National**

Dans l'après midi de la deuxième journée les participants ont effectué un débriefing sur l'exercice et les implications au niveau du PUNG.

### **Difficultés rencontrées:**

- Tâches des cellules mal définies d'où perte de temps

- Manque de suivi des procédures, par ex. fiches existantes pas utilisées

Recommandations émises:

- Tâches de cellules à clarifier
- Maitrise point de presse
- Problèmes de communications / moyens et contenu de l'information
- Manque de barrages flottants / Haute mer
- Stock limité de barrages côtiers
- Aspect financier / besoins du Centre des Opérations à exprimer
- Réserve stratégique de carburant à envisager
- Liste des matériels anti-pollution existants à répertorier
- Check Lists à confectionner.

## **5.8 Travaux en groupes pour l'élaboration d'un Plan d'Action**

Les délégués ont travaillé en 3 groupes de travail pour le développement d'un plan d'action pour le renforcement des capacités nationales de lutte contre les déversements accidentels d'hydrocarbures.

Dans un premier temps les groupes ont travaillé sur la mise à jour du statut des éléments de préparation et sur l'indentification des actions prioritaires.

Dans un deuxième temps les groupes de travail ont identifié les dix actions prioritaires. Pour chaque action prioritaire les membres des groupes de travaux ont identifié les organisations en charge de l'activité ainsi qu'une échéance pour sa réalisation.

Les activités ont ensuite été présentées en plénière et résumé sous forme de tableau par les experts (voir **Annexe 8.4.**).

## **6 Recommandations de l'atelier et Plan d'action pour la consolidation du plan d'urgence national**

Les participants à l'atelier ont établi un plan d'action qui couvre les recommandations suivantes:

1. Que la législation nationale reflète les conventions internationales de préparation et de lutte contre les pollutions accidentelles ratifiées par le Gabon, tel que le protocole OPRC HNS.
2. Que le Plan d'Urgence National du Gabon fasse l'objet d'une révision et soit mis à jour régulièrement ;

3. Que la réalisation de la cartographie des zones sensibles soit encouragée et poursuivie;
4. Qu'une étude des risques de pollution accidentelle soit développée à l'échelle nationale afin d'identifier les scénarios de déversements
5. Que le système national de gestion de crise soit mis en place
6. Que les plans d'urgence des industries et les plans provinciaux soient intégrés et annexés dans le Plan d'Urgence National du Gabon;
7. Qu'un accord Etat/ industrie pour une assistance mutuelle et fourniture d'équipement soit envisagée ;
8. Qu'un fonds spécial d'urgence soit mis en place pour faciliter la préparation à la lutte et l'intervention en cas de déversement;
9. Que le Centre National de Coordination soit mis en place ;
10. Que des accords transfrontaliers soient mis en place afin de garantir le développement de la coopération et de l'assistance au niveau bilatéral, régional et/ou international ;
11. Qu'un programme de formation et d'exercices soit défini – y compris la formation de formateurs
12. Qu'un audit des capacités existantes dans le pays soit réalisé par des auditeurs (en interne et avec usage d'expertise externe)
13. Qu'une documentation de base utile à la gestion de crise soit définie, acquise et gérée
14. Que le Coordonnateur National dispose de locaux équipés du matériel nécessaire à la réalisation de ses missions ;
15. Que les besoins en matériels de lutte soient définis et qu'une ligne budgétaire au niveau national en permette l'acquisition ;
16. Que les actions de formation et les exercices de déploiement réalisés par l'industrie, tels que celui prévu prochainement au Port d'Owendo soient réalisés en partenariat avec le PUNG et les acteurs concernés.

## **7 Clôture de l'atelier**

En l'absence de Mr. Le Ministre Délégué empêché, la cérémonie de clôture a été présidée par le Coordonnateur National du PUNG. Elle a été marquée par deux allocutions prononcées par Monsieur Malamine Thiam au nom de l'OMI et l'IPIECA et

par Monsieur Augustin MAGANGA-NZIENGUI au nom de S.E. **Christ NGUEMBI** Ministre Délégué auprès de Madame le Vice Premier Ministre, Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable.

Les textes complets de ces discours sont joints à l'annexe **9.3**

## **8 Conclusions**

Cet atelier a bénéficié d'une excellente participation de la part des structures nationales et des représentants de l'industrie portuaire et pétrolière opérant au Gabon. Cette représentation (du secteur public et privé) a permis la tenue de discussions denses et fructueuses qui ont abouti à des résultats concrets et pratiques qui devront être suivis au niveau national ainsi que dans le cadre du projet GI WACAF.

Cet atelier a également contribué à renforcer la collaboration avec l'industrie pétrolière et à renforcer les capacités techniques des participants concernant la préparation et la lutte aux pollutions marines accidentelles par les hydrocarbures.

Le Gabon est doté du Plan d'Urgence National du Gabon (PUNG) et d'un Coordonnateur National en charge de sa mise en œuvre. L'atelier a permis l'élaboration d'un plan d'action détaillant des activités visant à rendre le PUNG plus effectif et plus opérationnel. **Les délégués devront former un groupe de travail et se rencontrer de nouveau pour mettre en œuvre le plan d'action établi.**

L'atelier a aussi clairement démontré l'intérêt et la volonté des différents intervenants à travailler de concert pour augmenter la capacité du pays à faire face à des pollutions accidentelles afin de protéger son environnement et la santé de sa population.

## 9 Annexes

9.1	Programme de l'Atelier.....	12
9.2	Liste des Participants .....	15
9.3	Cérémonies d'ouverture et de clôture- Discours .....	18
9.4	Plan d'Action pour la consolidation du Plan d'Urgence National du Gabon (PUNG).....	27
9.5	Executive Summary .....	30
9.6	Crédits et références.....	31

## 9.1 Programme de l'Atelier

### 1er jour : LA PREPARATION A LA LUTTE ET LA LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS MARITIMES ACCIDENTELLES - LE PLAN D'URGENCE NATIONAL DU GABON

09.00	Accueil des invités	
10h00	CEREMONIE D'OUVERTURE Allocutions à définir	
11.00	Pause-café	
11.15	Le Project GI WACAF « Initiative Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre Introduction de l'atelier	Philippe de Susanne
11.45	<b>Les techniques de lutte en mer</b> Les techniques possibles de lutte contre les déversements d'hydrocarbures en mer sont rappelées ici : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Surveillance des nappes,</li> <li>• Utilisation de dispersants,</li> <li>• Confinement et récupération des hydrocarbures en mer.</li> </ul>	Jean Yves Huet
12.30	Déjeuner	
14.00	<b>Les techniques de lutte sur le littoral et la gestion des déchets</b> La protection des sites sensibles et le nettoyage des côtes polluées, y compris la gestion rationnelle des déchets récupérés jusqu'à leur traitement final, sont appelés ici.	Benjamin Couzigou
14.45	<b>Les éléments clés d'un plan national opérationnel</b>	Jean Yves Huet
15.30	Pause-café	
16.00	<b>Plan d'Urgence National du Gabon (PUNG) contre les déversements d'Hydrocarbures et d'autres substances nuisibles,</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Situation actuelle au Gabon en matière de préparation à la lutte et de gestion des opérations de lutte,</li> <li>• Projet futur.</li> </ul>	Augustin Maganga- Nziengui Coordonnateur National
16.30	<b>Discussion</b> sur le Plan d'urgence national. <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'organisation en charge de la lutte au Gabon et les organismes compétents.</li> <li>• L'alerte, la notification, la mobilisation et la gestion des opérations</li> </ul>	
17.30	Fin de la journée	

## 2ème jour EXERCICE EN SALLE

09.00	Présentation de l'exercice: <ul style="list-style-type: none"> <li>• organisation en groupes</li> <li>• et modalités pratiques</li> </ul>	
10.00	<b>Exercice en salle</b> : alerte et mobilisation au niveau national. <ul style="list-style-type: none"> <li>➔ Test des procédures d'alerte et de mobilisation du PUNG</li> <li>➔ Mobilisation de l'organisation en charge de la lutte</li> <li>➔ Fonctionnement de l'organisation en charge de la lutte</li> </ul>	
10.30	Pause-café	
11.00	Suite et fin de l'exercice.	
12.00	Préparation (en groupe) du débriefing de l'exercice.	
12.30	Déjeuner	
14.00	<b>Débriefing</b> en salle de l'exercice (pour chaque composante mobilisée)	
14.30	<b>Synthèse</b> sur le PUNG. <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonctionnement de l'organisation en charge de la lutte au Gabon ?</li> <li>• Validation des procédures d'alerte, de notification, de mobilisation et de gestion ?</li> <li>• Identification des besoins éventuels pour <b>la mise à jour</b> du PUNG ?</li> </ul>	
15.30	Pause-café	
16.00	<b>Présentation détaillée des composantes d'un Plan de mise en œuvre / mise à jour du PUNG</b>  La mise en œuvre / mise à jour du PUNG doit faire l'objet d'un plan d'action précis. Cette présentation détaille les composantes requises pour un plan d'action efficace. <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Discussion</b> sur l'état de la mise en œuvre actuelle du PUNG.</li> </ul>	Jean Yves Huet
17.30	Fin de la journée	

**3ème jour PLAN D'ACTION POUR LA CONSOLIDATION DU PLAN D'URGENCE NATIONAL du GABON (PUNG) SYNTHÈSE ET CLOTURE DE L'ATELIER**

09.00	<p><b>Elaboration d'un Plan d'action pour la mise à jour du PUNG et sa consolidation</b></p> <p>Travaux en groupe pour l'élaboration d'un plan d'action pour le Gabon pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La <b>mise à jour</b> du PUNG, basée sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les retours de discussion sur le PUNG (fin de jour 1),</li> <li>○ la synthèse sur le plan national (suite au débriefing de l'exercice, jour 2).</li> </ul> </li> <li>• La <b>mise en œuvre</b> du plan de lutte, basée sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ les 6 composantes générales requises pour un tel plan d'action, développées dans le cadre du projet GI WACAF (présentées en fin de jour 2),</li> <li>○ la discussion sur l'état de la mise en œuvre actuelle du Plan National (fin du jour 2).</li> </ul> </li> </ul>	Délégués
10.30	Pause-café	
11.00	<p><b>Elaboration d'un Plan d'action pour la mise à jour du PUNG et sa consolidation</b></p> <p>Poursuite des travaux en groupe</p>	
12.30	Déjeuner	
14.00	<p><b>Synthèse</b> des travaux en groupe pour la mise en œuvre / mise à jour du PUNG</p> <p>→ Préparation du rapport d'atelier</p>	
15.30	Pause-café	
16.00	<p>Adoption du rapport de l'atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Synthèse et rapport.</li> </ul>	
17.00	<p>Cérémonie de clôture de l'Atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lecture des recommandations</li> <li>• Discours de clôture du Coordonnateur National du Plan en l'absence du Ministre</li> </ul>	
17.30	Fin de la journée	

## 9.2 Liste des Participants

N	Nom	Fonction	Structure	Tel	Cel	Fax	Courriel
1	Alain Gnambault Kaka	Expert	Plan d'Urgence National (PUNG)	+241 07 292 444			Alagnaka@yahoo.fr
2	Benjamin Couziguou	Consultant	Oil Spill Response				<a href="mailto:benjamin.couziguou@osrlearl.com">benjamin.couziguou@osrlearl.com</a>
3	Bertrand Lele	Directeur Technique	Gabon Port Management S.A. (GMP)	+241 70 32 74		+241 70 31 40	<a href="mailto:blele@gpmgabon.com">blele@gpmgabon.com</a>
4	Christophe Ntogolo	Chef Département QHSSE	Société Gabonaise d'Entreposage de Produits Pétroliers (SGEPP)	+241 70 03 19 +241 70 04 45		+241 70 00 27	<a href="mailto:christophe.ntogolo@sgepp.ga">christophe.ntogolo@sgepp.ga</a>
5	Claude Abdon Tchibinda	Directeur General de la Marine Marchande	Ministère de la Marine Marchande et des Equipement Portuaire (MMMEP)	241765751	07 77 77 79		catchibinda@yahoo.fr
6	Dieudonné Mabilia		Gabon Port Management S.A. (GMP)	+241 07 41 41 06			
7	Edouard NKOUMOU BETOUGOU	Marine	Défense Nationale				
8	Emile Bekale	HSE	Direction Générale des Hydrocarbures (DGH)	+241 07 90 34 70			
9	Fabrice Ekare	Coordinateur Environnement	Addax Petroleum NZE Inc	+241 56 48 27 /28/29	+241 07 79 23 12	+241 56 48 26 / 37	<a href="mailto:fabrice.ekare@addaxpetroleum.com">fabrice.ekare@addaxpetroleum.com</a>
10	Gaétan Nang	Assistant HES	Marathon				
11	Gérard Aubame	Directeur	Ministère de la Marine Marchande et des Equipement Portuaire (MMMEP)	+241 76 00 42			
12	Hubert Binga	DGA	Centre National Antipollution (CENAP)	+241 76 32 50			<a href="mailto:hubert_binga@yahoo.fr">hubert_binga@yahoo.fr</a> <a href="mailto:hubert_binga@hotmail.com">hubert_binga@hotmail.com</a>

Atelier national de mise à jour du Plan d'Urgence National du Gabon (PUNG)

N	Nom	Fonction	Structure	Tel	Cel	Fax	Courriel
13	Jacob Metogho M'essone		Défense Nationale				
14	Jean de Dieu Moussavou Ibouly	Conseiller du Directeur General Responsable HSE	Direction Générale des Hydrocarbures (DGH)	+241 77 31 68	07143361 062413 17	+241 74 80 78	jeandd.moussavou@petrole.g ouv.ga ; jdmusaibouli@yahoo.fr
15	Jean François Abiaghe	SUP HSE	Maurel & Prom	+241 07 65 83 38			
16	Jean Pierre Mavoungou	Conseiller du Directeur General	Société Librevilloise Maritime (Solimar)	+241 07 73 17 73 +241 06 25 07 17			
17	Jean Yves Huet	Oil Spill Consultant	OTRA	+33 6 16 86 46 50	+27 82 800 73 06	+33 2 98 15 11 14	otra@mweb.co.za
18	Lazare MOUSSAVOU- NZAMBA	Marine	Défense Nationale	+241 06 74 46 99			
19	Louis Léandre Ebobola Tsibah	Directeur General Adjoint de l'Environnement	Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Protection de la Nature (MEPNDD)	+241 76 39 05 +241 76 61 82	+241 06 23 31 10		<a href="mailto:dgegabon2@yahoo.fr">dgegabon2@yahoo.fr</a>
20	Ludovic Moundounga		Ministère de la Marine Marchande et des Equipement Portuaire (MMMEP)	+241 76 01 85			
21	Mabiala Serge	Chargé de Recherche	Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CENAREST)				<a href="mailto:mablalase@yahoo.fr">mablalase@yahoo.fr</a>
22	Malamine Thiam		Organisation Maritime International	+44 207 587 3188			<a href="mailto:mthiam@imo.org">mthiam@imo.org</a>
23	MANGUIAT NZAMBA	Capitaine Mjr	Immigration	+241 07 28 12			

Atelier national de mise à jour du Plan d'Urgence National du Gabon (PUNG)

N	Nom	Fonction	Structure	Tel	Cel	Fax	Courriel
				58			
24	Nina Flore Zogo Mboulou	Government & External Affairs Manager	Marathon Oil Gabon Limited	+241 56 02 40	+241 06 23 30 13 +241 07 89 52 27	+241 56 02 40	<a href="mailto:nzogo@marathonoil.com">nzogo@marathonoil.com</a>
25	Olivier Baradu	Directeur Technique	Société Gabonaise d'Entreposage de Produits Pétroliers (SGEPP)	+241 70 01 01	+241 07 14 63 63		<a href="mailto:olivier.baradu@sgepp.ga">olivier.baradu@sgepp.ga</a>
26	Patrick ZAMBE	CE	Douanes	+241 05 32 75 30			
27	Philippe de Susanne	Gestionnaire du Projet GI WACAF	International Petroleum Industry Environmental Conservation Association (IPIECA)				<a href="mailto:philippe.de.susanne@ipieca.org">philippe.de.susanne@ipieca.org</a>
28	Philippe Djoula	PFSO	Office des Ports et Rades du Gabon (OPRAG)				
29	Philippe Thery	HSE	Total				
30	Pierre BITHEGUE	DG	PB Consultants				
31	Serge Henri OKENKALI	Gouvernement Liaison	VAALCO-Gabon (Etame) Inc	+241 56 55 26/27		+241 56 55 32	<a href="mailto:sokenkali@vaalco.com">sokenkali@vaalco.com</a>
32	Sosthène Ongouori	QHSE	Perenco	+241 07 02 33 66			<a href="mailto:songouri@saperenco.com">songouri@saperenco.com</a>
33	Victorian Angoue	Environnement	Total	+241 07 88 27 37			<a href="mailto:angouevictorien@yahoo.fr">angouevictorien@yahoo.fr</a> <a href="mailto:victorien.ANGOUE@total.com">victorien.ANGOUE@total.com</a>

### 9.3 Cérémonies d'ouverture et de clôture- Discours

#### **Discours d'ouverture de Monsieur Maganga Coordonateur du Plan d'Urgence National du Gabon (PUNG)**

Monsieur le Ministre

Messieurs les experts de l'Organisation Maritime Internationale,

Chers séminaristes,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs

Chers Collègues

Permettez-moi, de vous souhaiter au nom de la Coordination nationale du PUNG, la bienvenue.

J'aimerais exprimer ma satisfaction et celle des membres de la coordination nationale de vous savoir nombreux à prendre part aux travaux du présent atelier.

Je souhaite particulièrement exprimer notre reconnaissance à l'OMI, l'IPIECA et les partenaires privés pour la qualité de la part qu'ils ont prise dans l'organisation de cette manifestation.

Leur appui se caractérise notamment par la présence ici de quatre consultants de renommée internationale, venus animer ledit séminaire.

Monsieur le Ministre

Messieurs les experts de l'Organisation Maritime Internationale,

Chers séminaristes,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs

Chers Collègues

Le fait que nous soyons réunis ici témoigne de notre volonté de renforcer et de consolider notre Plan d'Urgence. Nous devons être pleinement conscients qu'il nous faut continuer d'approfondir notre coopération.

De façon spécifique, les organes consultatifs représentant la société civile, dans le domaine de la préservation et de la protection de l'environnement, je pense aux ONG, constituent un élément clé dans la consolidation de notre Plan d'Urgence.

Monsieur le Ministre

Messieurs les experts de l'Organisation Maritime Internationale,

Chers séminaristes,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs

Chers Collègues

Au moment où des catastrophes se déclarent ici et là, causant des dommages parfois irréversibles à la santé et à l'environnement, le Gabon s'est résolument engagé dans une démarche environnementale en ce qui concerne notamment les activités qui se développent dans son milieu marin, fluvial, lacustre et lagunaire.

A l'instar des organisations industrielles, y compris les compagnies pétrolières, notre pays a reconnu la nécessité d'avoir en propre, des moyens d'intervention efficaces et éprouvés en cas de situation critique.

Présenté officiellement le 18 avril 2007 ledit plan qui fait l'objet du projet OMI/PIECA Initiative Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre en abrégé : GI- WACAF, a connu depuis cette période, un développement appréciable.

C'est en cela que dans le cadre de son plan d'action 2008-2009, ledit projet tient aujourd'hui, un atelier national de mobilisation suivi d'une session de formation OPRC de niveau 1.

L'exercice de mobilisation qui regroupera les principaux acteurs nationaux en matière de lutte antipollution au sein de l'administration et de l'industrie, permettra de tester notre plan d'urgence à travers un exercice de déploiement conjoint Administration/Industrie.

Ce séminaire est considéré à mes yeux comme une nouvelle étape dans le processus visant à renforcer le rôle des uns et des autres dans l'appropriation de cet outil d'aide à la décision qu'est le PUNG.

Monsieur le Ministre, le séminaire dont vous allez ouvrir les travaux, est essentiellement axé sur le renforcement de partenariat et la coopération entre les institutions publiques et privées impliquées dans le PUNG, et le test des procédures d'alerte et de mobilisation dudit Plan.

C'est en cela que le présent séminaire qui se tient avec l'appui Technique de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), tentera de fournir aux participants, les

notions techniques et juridiques élémentaires nécessaires d'organisation logistique sur place, de déploiement et de l'usage des équipements antipollution ainsi que du nettoyage des plages souillées.

C'est l'occasion de vous remercier d'avoir bien voulu honorer de votre présence personnelle pour exercer ce rituel.

Messieurs les participants, j'émets le vœu que les résultats issus de nos travaux se fassent sentir bien au-delà de cette période car les conclusions de ce séminaire doivent constituer la base de compréhension mutuelle et d'échange sur les besoins, les attentes et les ambitions de chacun d'entre nous. Faisons en sorte de ne pas passer à côté de cet objectif.

Pour terminer mon propos, je voudrais solliciter votre indulgence pour les imperfections qui pourraient être décelées au cours de cette session en dépit du soin mis dans sa préparation.

La coordination nationale et moi-même sommes à votre entière disposition, et vous invitons à la discipline.

Sur ce, je vous souhaite bon courage et pleins succès à nos travaux.

Je vous remercie.

**Allocution d'ouverture de Monsieur Philippe de Susanne coordinateur du projet GI WACAF représentant de l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement (IPIECA)**

Monsieur le Ministre Délégués représentant Madame la vice-premier ministre, ministre de l'environnement du développement durable et de la protection de la Nature

Monsieur le représentant de la Marine Marchande,

Messieurs les participants,

En tant que coordinateur du projet « Initiative Mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre » dit projet « GI WACAF » et représentant de l'Association Internationale de l'Industrie Pétrolière pour la Sauvegarde de l'Environnement (IPIECA) c'est pour moi un grand honneur d'être aujourd'hui à Libreville, belle Capitale Gabonaise où en Avril 2006 ce projet d'envergure régionale a été lancé officiellement.

Le Projet GI WACAF est un partenariat entre l'OMI et l'IPIECA visant à renforcer la capacité des pays à faire face aux déversements accidentels d'hydrocarbure. De puis près de 3 ans plus d'une quinzaine Ateliers Nationaux et 4 ateliers régionaux ont permis de supporter les pays de la sous région en se sens. Le projet GI WACAF s'inscrit dans le cadre de l'Initiative Mondiale OMI, IPIECA qui est active dans plusieurs régions du monde.

L'originalité cette initiative est de s'appuyer sur le développement de partenariat entre l'industrie pétrolière locale et les autorités nationales compétentes en charge de la lutte face aux déversements, ceci en faisant usage de l'expertise et des ressources existantes au niveau de l'industrie.

Au début des années 2000, suivant cette initiative, l'industrie locale à travers l'Union des Pétroliers du Gabon (UPEGA) s'est investie dans le développement du Plan d'Urgence National du Gabon (PUNG) aux cotés du Gouvernement. En 2004, l'UPEGA à par la suite été impliqué dans le développement de cartes de vulnérabilité environnementale.

Dans le cadre de ce partenariat - qui est cité en exemple dans la sous-région - le Gabon va se doter de la technologie des Systèmes d'Information Géographique pour la gestion des déversements accidentels d'hydrocarbure et ainsi renforcer sa capacité de lutte en la matière.

Monsieur le Ministre délégué, je terminerai en rappelant à tous les participants qu'un plan d'urgence doit être testé de manière effective et régulière afin de remplir l'intégralité de sa fonction et c'est pour cela que les efforts de coopération doivent continuer pour la mise en œuvre régulière d'exercices de gestion de crise.

C'est donc pour cette raison que le Gouvernement Gabonais, l'Union de Pétrolier du Gabon, l'OMI et l'IEPCA ont convenu de se réunir aujourd'hui pour tester le Plan d'Urgence National du Gabon et réfléchir ensemble aux voies et moyens de coopérer au mieux et de rendre ce document plus opérationnel.

J'espère donc que ces trois jours que nous avons passés ensemble seront de plus productifs.

Je vous remercie pour votre aimable attention

## **Discours de bienvenue de Monsieur Malamine Thiam Représentant de l'Organisation Maritime Internationale**

Excellence Monsieur le Ministre Délégué Représentant Madame la Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Protection de la Nature,

Distingué Représentant de Monsieur le Ministre de la Marine Marchande,

Distingués délégués représentant les différentes structures nationales intéressées et l'industrie pétrolière,

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un privilège et un honneur tout particulier de prendre la parole à l'ouverture de cet important évènement sur le développement d'un système national de lutte face aux pollutions marines accidentelles par hydrocarbure en République Gabonaise

Je voudrais tout d'abord vous transmettre les meilleurs vœux de réussite dans nos travaux de Monsieur Efthimos Mitropoulos, Secrétaire Général de l'Organisation Maritime Internationale ainsi que nos remerciements les plus sincères à tous ceux qui ont aidé à la réalisation de cet important atelier et particulièrement au Gouvernement Gabonais pour ses efforts dans l'organisation de l'atelier et à l'industrie pétrolière pour son soutien à travers le projet initiative mondiale OMI/IPIECA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (communément appelé « initiative mondiale GI/WACAF).

Excellence monsieur le ministre,

Comme vous le savez, le présent atelier a pour but d'évaluer, avec les principaux acteurs nationaux, l'état d'avancement du plan, en vue de sa mise à jour éventuelle, en prenant en compte les changements intervenus depuis septembre 2005, date de sa dernière évaluation.

Il est indiscutable que depuis le début de cette décennie, des pas importants ont été franchis dans le renforcement des capacités du Gabon dans le domaine de la préparation à la lutte en cas de pollution marine accidentelle par hydrocarbures. En effet, en plus du développement encore plus poussé du système national de lutte, beaucoup de progrès ont été enregistrés dans la mise à jour continue du plan d'urgence national. L'organisation régulière d'ateliers sur les différents aspects de la planification d'urgence et d'exercices de gestion de crise démontrent, si besoin était, de l'engagement politique résolu de votre pays dans la préservation du milieu marin.

Les efforts déployés par le Gabon dans ce domaine sont très appréciés de l'OMI, consciente qu'elle est de l'importance que vous attachez à la mise en place d'un

système opérationnel de lutte face aux pollutions marines accidentelles par hydrocarbures. C'est fort de cela que notre Secrétaire Général m'a demandé de vous assurer du soutien indéfectible de l'OMI dans vos efforts de préservation de l'environnement marin.

Excellence Monsieur le Ministre Délégué, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais terminer mon propos en reconnaissant ici le rôle de premier plan joué par les cadres Gabonais dans la réalisation des objectifs du projet initiative mondiale pour l'Afrique de l'ouest et du centre, projet dont notre partenaire de l'industrie pétrolière vous a déjà donné un aperçu. Ce rôle a été déterminant dans le développement du système national de lutte face aux pollutions marines accidentelles par hydrocarbures et en particulier dans le développement du plan national d'urgence, objet de notre réunion. Au plan régional, les résultats importants atteints ont permis au Gabon d'influer de façon positive et déterminante sur le processus de redynamisation en cours de la Convention d'Abidjan et en particulier sur la révision de son Protocole d'Urgence initiée par l'OMI et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement sur la demande de vos Gouvernements.

Je nous souhaite donc plein succès dans nos travaux et vous remercie de votre aimable attention.

## **Allocution d'ouverture des travaux de Monsieur le Ministre Délégué représentant Madame la Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Environnement du Développement Durable et de la Protection de la Nature**

Messieurs les Consultants représentant l'OMI

Mesdames et Messieurs les séminaristes ;

Mesdames et Messieurs.

C'est un réel plaisir pour moi de prendre la parole, à l'occasion de l'ouverture des travaux du séminaire atelier sur la mise à niveau de notre Plan d'urgence nationale contre les déversements d'hydrocarbures et autres substances nuisibles en mer, organisé par le Gabon, avec la collaboration de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) et l'Association Internationale pour l'Industrie Pétrolière et la Conservation de l'Environnement (IPIECA).

A cet effet, il me plaît de remercier ces institutions pour l'appui multiforme qu'elles ne cessent de nous apporter dans la consolidation de notre Plan d'urgence nationale dont l'intérêt n'est plus à démontrer dans le cadre de la prévention des risques sur l'environnement.

Distingués invités

Mesdames et Messieurs

Les questions liées à la réponse aux déversements d'hydrocarbures sont particulièrement importantes pour les pays en développement comme le nôtre, car ils sont particulièrement vulnérables aux catastrophes environnementales qu'elles soient naturelles ou occasionnées par l'homme.

Un taux élevé d'activités et un trafic cargo plus important signifient une plus grande probabilité de déversements d'hydrocarbures majeurs dans nos eaux et une cause de dommages sévères sur nos écosystèmes fragiles auxquels aucune garantie de récupération totale ne sera possible même après plusieurs années.

Etant donné nos modestes capacités individuelles, il est vital d'entreprendre une approche de partenariats pour la prévention et la gestion des désastres environnementaux majeurs, évaluer les stratégies soulignées dans notre Plan d'urgence nationale pour un rapide échange d'information, encourager l'établissement d'accords de réponse rapide et de partage des ressources.

Je crois fermement que même s'il est important de documenter notre Plan et ses procédures et de les communiquer par le biais des canaux formels, il me paraît tout aussi bénéfique d'obtenir l'interaction personnelle.

Je pense que le séminaire atelier dont je vais ouvrir les travaux répond à cette préoccupation en ce sens qu'il donnera à tous les participants, l'opportunité d'affronter des idées, de partager des informations, d'échanger et de discuter sur les défis qui se profilent devant nous.

Distingués invités

Mesdames et Messieurs

Il n'y a aucun doute « qu'il vaut mieux prévenir que guérir ». Bien que beaucoup ait été fait pour prévenir les accidents maritimes de pollution à travers la mise en œuvre des règles et réglementations de l'OMI, nous courrons toujours un risque d'accident dont il faudrait s'en prémunir.

Car s'il est reconnu qu'un accident reste peu prévisible à cause des facteurs aléatoires, il est cependant admis que la réduction des risques liés aux déversements des produits pétroliers en mer lors des sinistres ne doit son succès qu'en combinant la promptitude d'intervention des équipes chargées de gérer ce type d'accident à la formation des personnels chargés de la lutte sur le terrain.

C'est pourquoi il convient de souligner l'importance que revêt cette session de formation qui n'aurait pas pu se réaliser sans le concours de l'Organisation Maritime Internationale.

C'est en cela qu'il me soit permis ici de la remercier au nom du Gouvernement de la République.

Quant à vous Mesdames et Messieurs les Séminaristes

Je ne vous apprend rien en vous rappelant qu'un Plan d'Urgence est une organisation qui est mise en place pour intervenir rapidement et efficacement en cas de situation critique. Cette organisation repose sur un ensemble de procédures et pratiques basées sur des exercices et des tests qui ne peuvent être opérants sans formation des personnels chargés de sa mise en œuvre.

C'est pourquoi, je vous invite tous à faire montre d'assiduité et de participation constructive et efficiente au cours de ces travaux.

En vous exhortant à beaucoup de discipline, Je souhaite plein succès à vos travaux en vous assurant, de la ferme volonté du Gouvernement d'accorder une attention particulière aux résultats de votre séminaire dont la finalité est de consolider notre Plan d'Urgence national.

C'est sur cette note optimiste, que je déclare ouverts, les travaux du Séminaire Atelier sur la mise à niveau du Plan d'Urgence National du Gabon contre les déversements d'hydrocarbures et autres substances nuisibles.

Je vous remercie

## 9.4 Plan d'Action pour la consolidation du Plan d'Urgence National du Gabon (PUNG)

### 1 –Plan d'action

N° d'ordre	Action	Responsable	Echéance
1	Revue et mise en cohérence de la législation nationale avec les conventions internationales de préparation et de lutte contre les pollutions accidentelles	-Coordonnateur National -Ministère de la Marine Marchande -Ministère des Affaires étrangères	4 <sup>ème</sup> semestre 2009
2	Révision et mise à jour du Plan d'Urgence National du Gabon	-Coordonnateur National - Commission ad hoc (composée des délégués ayant participé à l'atelier)	Janvier 2009
3	Définition et réalisation de la cartographie des zones sensibles	-DGH (Direction Générale des Hydrocarbures)	Avril 2009
4	Etude des risques de pollutions accidentelle et des scénarios de pollutions à l'échelle nationale	-Coordonnateur National	1 <sup>er</sup> semestre 2009
5	Mise en place d'un système national de gestion de crise	-Coordonnateur National	Juin 2009
6	Coordination et Intégration des plans d'urgence de l'industrie dans le plan d'urgence National	-Coordonnateur National -DGH	Juin 2009
7	Développement et mise en place des plans provinciaux et locaux	-Coordonnateur National	Décembre 2009
8	Développement d'accord de coopération permanente entre l'industrie et l'Etat	-Coordonnateur National	Sur 4 ans
9	Mise en place d'un fond spécial d'urgence	-Coordonnateur National	1 <sup>er</sup> trimestre 2009
10	Mise en place des accords transfrontaliers afin de garantir le développement de la coopération et de l'assistance au niveau bilatéral et régional et/ou international	-Ministère des Affaires Étrangères - Ministère de l'Environnement Ministère de la Marine	Sur 4 ans

Atelier national de mise à jour du Plan d'Urgence National du Gabon (PUNG)

		marchande - UPEGA	
<b>11</b>	Développement d'un programme de formation et d'exercices – Formation régulière de 20 personnes par an ainsi que la formation de formateur	-Coordonnateur National	2 <sup>ème</sup> semestre 2009
<b>12</b>	Audit interne et externe des capacités existantes dans le pays	-Coordonnateur National -Experts -UPEGA	2 <sup>ème</sup> trimestre 2009
<b>13</b>	Mise en place d'un centre national et régionale de coordination	-Ministère de la défense - Coordonnateur National -Ministère de l'Environnement.	Fin 2010
<b>14</b>	Acquisition et gestion de la documentation de base pour la gestion de crise	-Coordonnateur National	Juin 2009
<b>15</b>	Mise à disposition de locaux équipés du matériel nécessaire à la gestion de crise pour le coordonnateur national	-Ministère de l'Environnement	Mai 2009
<b>16</b>	Acquisition de matériel de lutte – ligne budgétaire sur le budget de l'Etat	-Ministère de la marine marchande - Ministère de l'Environnement -UPEGA	2010
<b>17</b>	Exercice et Formation de déploiement dans la zone d'Owenbo	-SGEPP -Commission ad hoc (composée des délégués ayant participé à l'atelier)	1 <sup>er</sup> semestre 2009

## 2 –Planning

Action		2009												2010				
		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	M	1 <sup>er</sup> sem.	2 <sup>eme</sup> sem.	3 <sup>eme</sup> sem.	4 <sup>eme</sup> sem.	
2	Mise à jour du PUNG																	
17	Exercice et formation dans la zone d'Owendo																	
4	Etude de risque à l'échelle nationale																	
9	Mise en place du fond spécial d'urgence																	
3	Cartographie des zones sensibles																	
11	Programme de formation																	
12	Audit																	
15	Locaux équipés pour le CN																	
5	Système national de gestion de crise																	
6	Intégration des plans d'urgence de l'industrie																	
14	Acquisition de la documentation pour la gestion de crise																	
1	Révision de la législation																	
7	Développement des plans provinciaux																	
16	Acquisition de matériel de lutte antipollution																	
13	Centre national et régional de coordination																	
10	Mise en place des accords transfrontaliers																	
8	Accord de coopération industrie / Etat																	

Sur 4 ans

Sur 4 ans

## 9.5 Executive Summary

The International Maritime Organisation (IMO) and the International Petroleum Industry Environmental Conservation Association (IPIECA) launched in 2006 the Global Initiative for West and Central Africa (GI WACAF) project to enhance oil spill response capability in West and Central Africa.

It is within the framework of the Project that a national workshop was organized in Libreville, Gabon from 25 to 27 November 2008 by the government of Gabon with technical and financial support from IMO and IPIECA. This event brought together approximately 30 government and industry delegates charged with managing oil spill response in Gabon.

The objectives of this workshop were: to test effectively the emergency and mobilization procedures of the National Oil Spill Contingency; to strengthen partnerships between institutions involved in the NOSCP and with the oil industry; and to identify recommendations for an action plan aimed at the strengthening and maintaining of the national marine pollution response capability.

These objectives were achieved through technical presentations, a table top exercise and many discussions on various aspects of the NOSCP.

Fruitful exchanges during the week led the participants to formulate recommendations for the improvement and for the effective implementation of the National Contingency Plan. The main recommendations were:

- To ensure that the national legislation is in compliance with the relevant international conventions ratified by Gabon;
- To encourage cooperation with other countries at regional level and with the oil industry at national level;
- To review and update the National Oil Spill Contingency Plan (PUNG) in order to ensure a clear organization for oil spill preparedness and response;
- To ensure that the National Coordination Centre is setup and adequately equipped;
- To finalize the assessment of risks of oil spills in Gabon and to ensure that related sectors of activities have oil spill contingency plans in place;
- To encourage the finalization of the mapping of sensitive areas; and
- To set up a training and exercise program, in cooperation between government and the oil industry.

The active participation and the expertise of all delegates were greatly appreciated and were key to the success of this workshop.

## 9.6 Crédits et références

Ce rapport a été rédigé dans le cadre d'une mission de l'Organisation Maritime Internationale et de l'IPIECA, en **Novembre 2008**.

### Référence du rapport :

B. Couzigou, JY Huet, P de Susanne. 2008. Rapport de mission sur « l'Atelier national et l'exercice de gestion de crise pour la mise à jour du Plan d'Urgence National du Gabon (PUNG) », Libreville, Gabon, du 25 au 27 novembre 2008. Rapport préparé dans le cadre du projet GI WACAF.

### Rédigé par :

JY Huet, consultant OTRA, pour l'IPIECA  
38, rue Jim Sévellec, 29200, Brest, France, [www.antipol.com](http://www.antipol.com)

B. Couzigou, consultant OSRLEARL pour l'IPIECA

Philippe de Susanne IPIECA

### Revu par :

- Pour l'OMI: Mr. Malamine THIAM
- Pour l'IPIECA : Philippe de Susanne, coordinateur GI WACAF.